

# UFF EURO VALEUR (part A)

## Actions de la zone euro



# Myria AM

### Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de capter les potentialités financières des économies et des marchés d'actions des pays de la zone euro en investissant sur les titres dont l'évaluation boursière est attractive au regard de la valeur des actifs des sociétés émettrices.

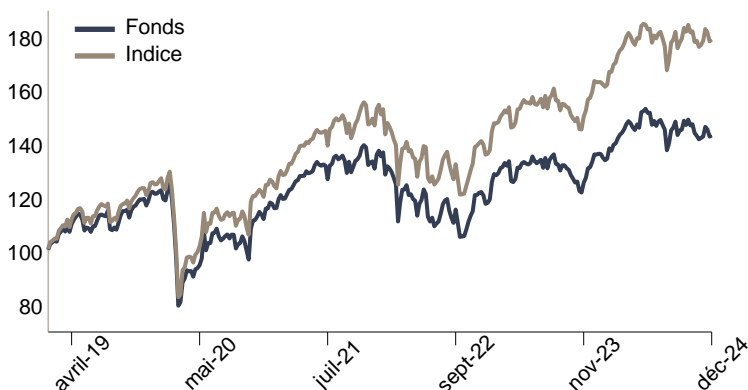
### Profil de risque



### Chiffres clés au 31/12/2024

Valeur liquidative	232.44 €	Nombre de positions	74
Actif net du fonds	379.88 M€	Taux d'investissement	99.95%

### Evolution de la performance



Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF EURO VALEUR ISR A FR0007437090 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF EURO VALEUR (part A) » le 01/07/2024. L'indice de référence est l'Euro Stoxx® Large.

### Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	1.39%	1.57%	-0.18%
YTD	5.75%	10.31%	-4.57%
3 mois	-3.09%	-1.86%	-1.23%
6 mois	-1.81%	0.94%	-2.76%
1 an	5.75%	10.31%	-4.57%
3 ans	5.77%	17.18%	-11.40%
5 ans	18.97%	44.19%	-25.22%

### Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	11.92%	Ratio de Sharpe	0.16
Volatilité de l'indice	11.62%	Ratio d'information	-1.73
Tracking Error	2.65%	Beta	1.00

### Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Bayerische Motoren W	Ucb Sa /Eur/
Akzo Nobel N.V.	Michelin (Cgde)
Heidelbergcement Ag	Totalenergies Se
Henkel Ag &	Essilorluxottica
Edenred	Fresenius Se &

### Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Societe Generale Sa	0.25%	E.On Se	-0.11%
Lvmh Moet Hennessy	0.18%	Industria De Diseno	-0.11%
Asml Holding Nv	0.13%	Safran Sa	-0.09%
Sap Se	0.12%	Anheuser-Busch Inbev	-0.08%
Unicredit Spa	0.11%	Muenchener Rueckver	-0.07%
<b>Total</b>	<b>0.79%</b>	<b>Total</b>	<b>-0.45%</b>

### 10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Asml Holding Nv	6.18%	Technologies
Sap Se	5.16%	Technologies
Lvmh Moet Hennessy L	3.86%	Consommation discrétionnaire
Sanofi	3.58%	Santé
Siemens Ag-Reg	3.54%	Industrie
Schneider Electric S	3.43%	Industrie
Allianz Se-Reg	2.75%	Finance
Societe Generale Sa	2.45%	Finance
Unicredit Spa	2.43%	Finance
Totalenergies Se	2.28%	Energie
<b>Total</b>	<b>35.66%</b>	

### Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR001400PEN2	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	01/07/2024	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion direct :	2.46%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8	Commission de surperformance :	Néant

### Gérant financier



Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

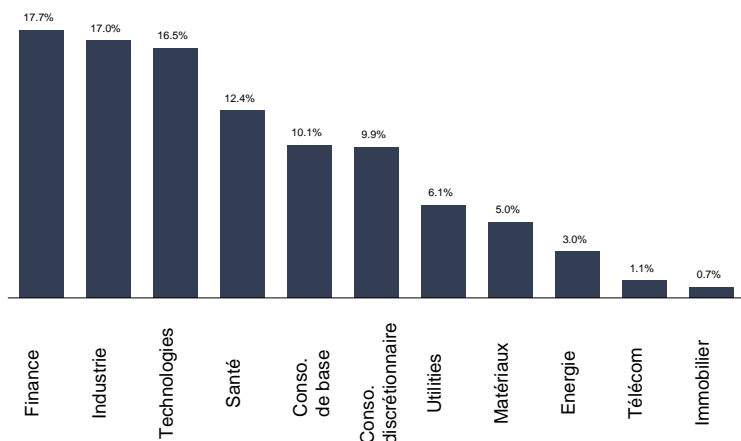
# UFF EURO VALEUR (part A)

Actions de la zone euro

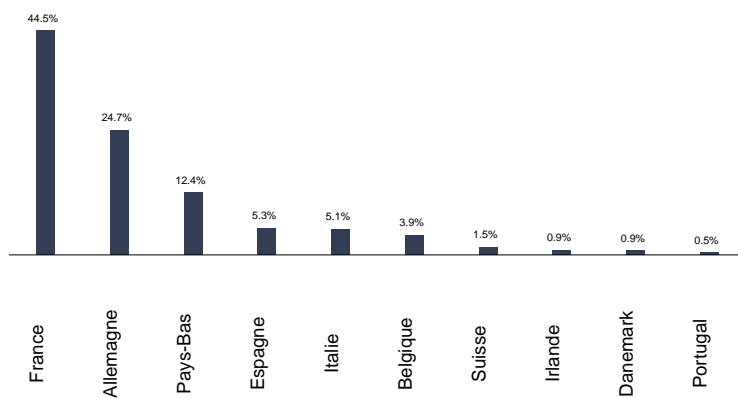


Myria AM

## Répartition par secteurs de la poche actions



## Répartition par pays



## Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
<b>2024</b> Fonds	1.61%	2.95%	4.21%	-1.66%	3.41%	-2.85%	0.34%	0.52%	0.46%	-3.54%	-0.92%	1.39%	5.75%
Indice	2.55%	3.84%	4.48%	-2.07%	2.46%	-2.11%	0.18%	1.60%	1.06%	-3.30%	-0.08%	1.57%	10.31%
<b>2023</b> Fonds	10.27%	1.73%	-0.40%	1.19%	-1.74%	3.34%	1.03%	-2.58%	-3.20%	-4.10%	7.42%	3.00%	16.08%
Indice	9.44%	2.04%	1.14%	1.50%	-2.28%	4.02%	1.72%	-3.31%	-2.87%	-2.79%	7.91%	3.01%	20.29%
<b>2022</b> Fonds	-3.33%	-5.14%	-1.13%	-2.25%	0.63%	-10.12%	7.71%	-5.42%	-5.92%	8.19%	7.82%	-3.84%	-13.83%
Indice	-3.69%	-5.54%	-0.29%	-1.83%	0.48%	-9.16%	7.60%	-4.90%	-5.77%	8.18%	8.44%	-3.96%	-11.70%
<b>2021</b> Fonds	-0.34%	2.78%	6.50%	1.46%	1.90%	1.03%	0.40%	2.29%	-3.05%	3.82%	-3.40%	3.95%	18.29%
Indice	-1.74%	3.81%	7.02%	2.32%	2.47%	1.03%	1.42%	2.57%	-3.50%	4.71%	-3.21%	5.26%	23.82%
<b>2020</b> Fonds	-2.28%	-7.22%	-18.66%	5.43%	3.41%	5.99%	-1.29%	2.84%	-2.60%	-6.81%	18.79%	1.94%	-4.91%
Indice	-1.85%	-7.99%	-16.62%	5.84%	5.19%	5.58%	-0.99%	3.47%	-2.00%	-6.05%	16.98%	1.75%	-0.62%
<b>2019</b> Fonds	4.78%	3.45%	0.95%	4.57%	-5.92%	5.20%	0.90%	-2.56%	4.51%	0.51%	2.67%	1.62%	22.02%
Indice	6.15%	4.20%	1.56%	5.10%	-5.64%	5.50%	0.03%	-1.31%	3.97%	1.00%	2.73%	1.08%	26.50%

Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF EURO VALEUR ISR A FR0007437090 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF EURO VALEUR (part A) » le 01/07/2024. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Commentaire de gestion

Les actions européennes ont trébuché en décembre dans le sillage de Wall Street alors que la BCE a déçu en conservant un ton prudent concernant le rythme de son cycle de baisse des taux. Le bilan annuel est cependant positif, même si la performance des Bourses européennes reste loin de celle de Wall Street. Le constat est même franchement négatif pour la Bourse de Paris qui a complètement décroché par rapport à ses homologues européens. Sur l'ensemble de l'année, l'évolution des taux d'intérêt a été favorable aux valeurs financières et les résultats des entreprises ont fait preuve d'une bonne résilience. Les Banques, l'Assurance et les Télécoms ont enregistré les plus fortes progressions alors que les valeurs automobiles, les matières premières, la chimie et la consommation défensive affichent des performances négatives.

Au cours du mois, nous avons pris nos profits en cédant les titres Michelin et en allégeant les positions en UCB, EssilorLuxottica, Fresenius et TotalEnergies. Le produit des cessions a été redéployé vers de nouvelles lignes : Akzo Nobel, BMW, Edenred, Heidelberg Materials. Les positions existantes en Besi et LVMH ont été renforcées. Dans un marché en hausse de plus de 1.5% sur le mois, le fonds a évolué en ligne avec son indice.

*Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.*



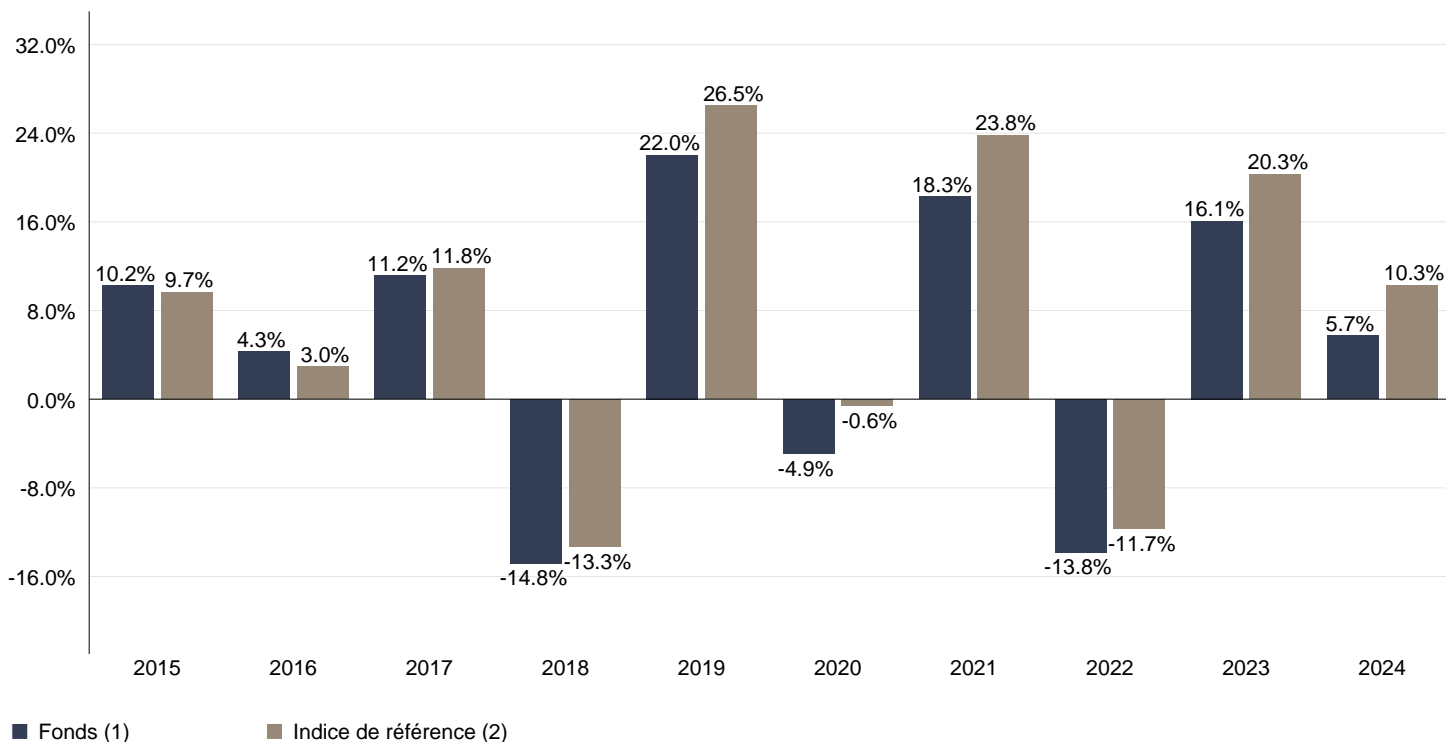
www.myria-am.com

Rapport de gestion - décembre 2024

### Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF EURO VALEUR ISR A FR0007437090 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF EURO VALEUR (part A) » le 01/07/2024.

(2) L'indice de référence est l'Euro Stoxx® Large.

**Date de création :** 27/05/1988

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

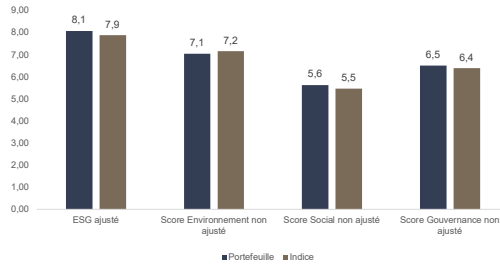
Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
Social	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
Gouvernance	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'Administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

### Couverture par un score ESG \*

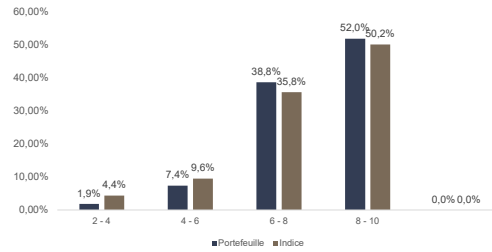
Portefeuille **100,0%**  
\* en pourcentage de l'actif net, hors liquidités

### Score ESG



Source : BRS & MSCI au 31/12/2024

### Répartition par score ESG



Source : BRS & MSCI au 31/12/2024

### Top 10 émetteurs : score ESG

Nom	Poids dans le portefeuille en %	Score ESG ajusté
ASML HOLDING NV	6,20%	10,0
SAP SE	5,18%	10,0
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,44%	10,0
MERCK KGAA	1,38%	10,0
DANONE SA	1,38%	10,0
INFINEON TECHNOLOGIES AG	1,32%	10,0
DASSAULT SYSTEMES	0,97%	10,0
KERRY GROUP PLC	0,93%	10,0
WOLTERS KLUWER NV	0,89%	10,0
TECHNIP ENERGIES NV	0,77%	10,0
<b>Total</b>	<b>22,47%</b>	

Source : BRS & MSCI au 31/12/2024

### Intensité carbone \*

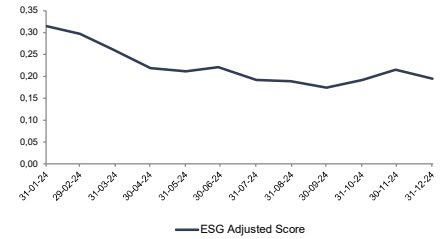
(en tonnes de CO2 par Million de dollars de revenus)

31/12/2024	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	79,3	85,1	-5,8

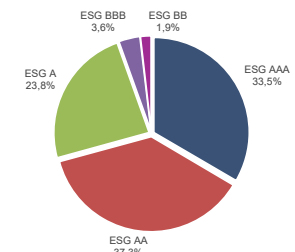
\* souverains compris

Source : BRS & MSCI au 31/12/2024

### Evolution du score ESG relatif



### Répartition des notations ESG



Source : BRS & MSCI au 31/12/2024

### Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids dans le portefeuille en %	Intensité carbone
ASR NEDERLAND NV	0,00%	0,1
CAIXABANK SA	0,00%	0,2
ING GROEP NV	1,42%	0,2
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL SA	1,35%	0,3
ARGENX SE	1,01%	0,5
EURAZEO SE	0,00%	0,5
BELFIUS BANQUE SA	0,00%	0,7
AXA SA	1,31%	0,7
AYVENS SA	0,00%	0,7
LA FRANCAISE DES JEUX SA	0,00%	0,9
<b>Total</b>	<b>5,10%</b>	

Source : BRS & MSCI au 31/12/2024

### INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

### APPROCHE ESG Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'indice de référence. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

### INDICE DE REFERENCE

EURO STOXX® Large (dividendes nets réinvestis)

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
Social	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
Gouvernance	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'Administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

**INDICATEURS**

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

**APPROCHE ESG Best in Class**

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'indice de référence. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

**INDICE DE REFERENCE**

EURO STOXX® Large (dividendes nets réinvestis)

Glossaire

Couverture par un score ESG

Score ESG (ajusté) : La meilleure entreprise d'un secteur se voit attribuer le score de 10 et la pire le score de 0. Une distribution normale est appliquée pour les autres entreprises. Ce score permet donc de comparer la position ESG des entreprises entre différents secteurs. Source : MSCI ESG

Score Environnement : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Environnement, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Social : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Social, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Gouvernance : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Gouvernance, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Intensité carbone

L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

Indicateurs d'impact

Intensité carbone : Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million de USD de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions directes induites par la combustion d'énergie fossile) et du Scope 2 (émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité). Ainsi, pour chaque million de dollars de chiffre d'affaire, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective : Il représente le pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'indépendance du conseil d'administration : Il représente le pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'émetteurs respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies : Il représente le pourcentage moyen des entreprises qui sont en ligne avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Source : MSCI ESG

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

Données au 31/12/2024

		Portefeuille	couverture	Indice	couverture
		(% encours)	(% encours)		(% encours)
<b>Environnement</b>	Intensité carbone (en tonnes de CO2 par million de USD de chiffre d'affaires)	79,3	100,0%	85,1	100,0%
<b>Social</b>	Pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective	62,2	71,2%	64,8	71,5%
<b>Gouvernance</b>	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	87,2	100,0%	86,8	100,0%
<b>Droits humains</b>	Pourcentage moyen des émetteurs respectant les principes du Pacte mondial de l'ONU	100,0	97,9%	99,6	97,6%

Données au 29/12/2023

		Portefeuille	couverture	Indice	couverture
		(% encours)	(% encours)		(% encours)
<b>Environnement</b>	Intensité carbone (en tonnes de CO2 par million de USD de chiffre d'affaires)	86,0	100,0%	96,9	100,0%
<b>Social</b>	Pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective	61,9	78,1%	63,9	78,3%
<b>Gouvernance</b>	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	88,1	97,2%	86,4	97,7%
<b>Droits humains</b>	Pourcentage moyen des émetteurs respectant les principes du Pacte mondial de l'ONU	100,0	97,4%	99,2	97,0%

Source : BRS & MSCI au 31/12/2024